



# GUIDE DE L'UTILISATEUR



## MODE D'EMPLOI ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La carte prépayée MasterCard Neocash est émise par Prepaid Financial Services Limited conformément à la licence MasterCard International Incorporated. Prepaid Financial Services Limited est régulée et autorisé par Financial Services Authority. Le siège social est: 36 Carnaby Street London, W1F 7DR. Le numéro d'enregistrement est : 554603



# CONTENU

## A. NEOCASH COMMENT ÇA MARCHE




NEOCASH est une carte prépayée pour.....	4
Afin d'utiliser votre carte veuillez suivre les étapes suivantes.....	4
Pour valider définitivement votre carte et la recharger de plus de 1000 €.....	4
Vous pouvez nous communiquer ces documents.....	5
Votre carte sera alors rechargeable librement!.....	5
Pour partager de l'argent de carte à carte.....	5

## B. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA CARTE NEOCASH

Définitions et interprétations : .....	6
1. À propos de nous :.....	7
2. Gestion de la carte prépayée : .....	8
3. Le contrat qui nous lie :.....	8
4. Votre Carte et votre Compte chez nous :.....	8
5. KNY/Obligation de connaître son client (« Know Your Customer ») : .....	9
6. Frais et charges : .....	11
7. Comment utiliser Votre Carte prépayée : .....	11
8. Restrictions potentielles : .....	11
9. Expiration de Votre Carte & Remboursement de Vos Fonds :.....	12
10. Annulation de votre Carte : .....	13
11. Litiges et réclamations liés au paiement : .....	13
12. Cartes perdues et volées :.....	14
13. Modifications des conditions générales : .....	14
14. Délai de rétractation et Droits d'annulation du Contrat : .....	15
15. Système de garantie des dépôts :.....	15
16. Protéger votre argent :.....	15
<b>C. TABLEAU DES FRAIS</b> .....	<b>16</b>

# NEOCASH COMMENT ÇA MARCHE

## NEOCASH est une carte prépayée pour

-  **Payer** chez plus de 32 millions de commerçants dans le monde entier, sur Internet ou par téléphone,
-  **Retirer de l'argent** Dans plus d'un million de distributeurs de billets affiliés MasterCard® dans plus de 210 pays,
-  **Envoyer de l'argent** de carte à carte à vos amis, votre famille dans le monde entier.

## Afin d'utiliser votre carte veuillez suivre les étapes suivantes

- 1** Signez au dos de la Carte,
- 2** Envoyez par SMS au 06 69 25 25 25 « PIN », un espace, puis les 8 derniers chiffres de votre carte Neocash. Vous recevez votre code PIN par SMS en retour.
- 3** Rechargez votre carte
  - a. Par SMS :**  
Envoyez «RECH», un espace, le code d'une recharge Neosurf ou Neocode, un espace, puis les 8 derniers chiffres de votre carte Neocash par SMS au 06 69 25 25 25. (Exemple : «RECH 1234567890 12345678»)  
Les codes de recharge Neosurf ou Neocode sont en vente chez les détaillants (Tabac / Presse).
  - b. en ligne sur [www.neocash.fr](http://www.neocash.fr)**  
Ouvrez un compte et suivez les instructions.

## Pour valider définitivement votre carte et la recharger de plus de 1000 €

Envoyer nous une copie ou un scan en couleur de :

- Votre carte d'identité ou votre passeport en cours de validité,

- Un justificatif de domicile (facture d'eau, électricité, téléphone, avis d'imposition) de moins de 3 mois.

## **Vous pouvez nous communiquer ces documents**

- Sur le site [www.neocash.fr](http://www.neocash.fr),
- Par courrier chez NEOSURF, 10 rue Pierre Brossolette, 94270 Le Kremlin Bicêtre,
- Par e-mail à [client@neocash.fr](mailto:client@neocash.fr).

## **Votre carte sera alors rechargeable librement!**

(avec un plafond de 5000 € comme solde maximum).

Vous avez terminé ces étapes, vous pouvez utiliser votre carte Neocash MasterCard® pour vos retraits et vos paiements sur internet, par téléphone, auprès de plus de 30 millions de commerçants dans le monde entier, et pour le transfert de carte à carte dans le monde entier.

## **Pour partager de l'argent de carte à carte**

Suivez les instructions dans l'onglet « Partager de l'argent »

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA CARTE NEOCASH

Dernière mise à jour : December 2012

**Information importante :** Veuillez lire attentivement ce Contrat avant d'activer votre Compte.

## Définitions et interprétations :

**Par « Carte » :** on entend un compte de monnaie électronique émis par nos soins pour vous, y compris la Carte prépayée liée à votre compte ;

**Par « Date d'expiration » :** on entend la date à laquelle votre carte cessera de fonctionner ;

**Par « Clôture du compte » :** on entend les frais de remboursement tels que détaillés dans le Barème des frais et limites ;

**Par « Jour ouvrable » :** on entend les jours du lundi au vendredi de 9 h à 18 h GMT, sauf jours fériés légaux au France ;

**Par « Barème des frais et limites » :** on entend le barème contenu dans le présent document ;

**Par « Frais » :** on entend l'ensemble des frais payables par le Client, tels qu'ils sont stipulés dans le Barème des frais et limites ;

**Par « KYC » :** on entend l'obligation de connaître son client (« Know Your Customer ») et de collecter des informations le concernant, conformément à la législation anti-blanchiment ;

**Par « KYB » :** on entend l'obligation de connaître la société (« Know Your Business ») et de collecter des informations la concernant, conformément à la législation anti-blanchiment ;

**Par « Carte SDD » :** on entend une Carte prépayée avec diligence requise standard/ les Cartes prépayées émises instantanément ;

**Par « Délai de prescription »** : on entend, la période de 6 ans suivant la résiliation du présent Contrat ;

**Par « Monnaie électronique »** : on entend une valeur monétaire stockée sous forme électronique (y compris magnétique), représentant une créance sur l'émetteur, qui est émise contre la remise de fonds aux fins d'opérations de paiement et acceptée par une personne autre que l'émetteur de monnaie électronique ;

**Par « Commerçant »** : on entend un détaillant ou toute autre personne acceptant la monnaie électronique ;

**Par « Services de paiement »** : on entend tous les services de paiement et de monnaie électronique, ainsi que tous les services connexes à disposition du Client et/ou du/des Titulaire(s) de carte(s) supplémentaires le cas échéant par le biais du Compte et/ou de la Carte ;

**Par « Recharge »** : on entend le versement de fonds sur Votre Compte ;

**Par « Identifiant et Mot de passe »** : on entend les données de connexion choisies par le Client pour accéder à ses Services de paiement en ligne ;

**Par « Carte virtuelle »** : on entend une carte prépayée de paiement électronique non physique, dont l'usage est limité aux achats en ligne ou aux commandes par téléphone ou e-mail ;

**Par « nous », « notre » ou « nos »** : on entend Prepaid Financial Services Limited, c'est-à-dire l'émetteur de monnaie électronique ;

**Par « vous », « votre » ou « vos »** : on entend le Client et/ou toute personne ayant reçu une Carte du Client à titre de Titulaire de carte supplémentaire, le cas échéant conformément aux Conditions générales ;

**« Titulaire(s) de carte supplémentaire(s) »** : Vous pouvez, le cas échéant, demander jusqu'à 3 Cartes prépayées supplémentaires ;

**« Programmes ou Associations »** : Comme stipulé sur votre carte.

## **1. À propos de nous :**

Prepaid Financial Services est un des principaux membres du programme sous

licence avec MasterCard. MasterCard est une marque déposée de MasterCard International Incorporated.

## **2. Gestion de la carte prépayée :**

Vous pouvez consulter votre historique de transactions en ligne avec votre numéro de carte en vous rendant sur <http://www.neocash.fr/> ou en nous téléphonant au 0825 567 109 pour déclarer la perte ou le vol de votre Carte. Vous pouvez également nous adresser un e-mail à [client@neocash.fr](mailto:client@neocash.fr)

## **3. Le contrat qui nous lie :**

- 3.1. L'émetteur de votre Carte NeoCash Prepaid MasterCard Card est Prepaid Financial Services Limited. Nous fournissons également les Services de paiement et nous sommes une société enregistrée en Angleterre et aux Pays de Galle. Le numéro d'enregistrement de notre société est le 6337638. Nous sommes autorisés et réglementés en tant qu'émetteur de monnaie électronique par l'Autorité des Services Financiers. Siège social : 4th Floor, 36 Carnaby Street London W1F 7DR.
- 3.2. Des détails concernant notre licence d'autorisation par l'Autorité des Services Financiers sont disponibles sur le registre public à l'adresse <http://www.fsa.gov.uk/>.
- 3.3. NeoCash Prepaid MasterCard Card utilise le Programme au nom de Prepaid Financial Services Limited.
- 3.4. Votre carte prépayée reste à tout moment la propriété de Prepaid Financial Services Limited.

## **4. Votre Carte et votre Compte chez nous :**

Vous pouvez recharger votre carte prépayée sous réserve des limites prévues par le Barème des frais & limites. Nous nous réservons le Droit de modifier ces limites et de refuser toute recharge à tout moment. Des Frais de recharge peuvent s'appliquer.

- 4.1. Les présentes conditions générales régissent la relation qui nous lie dans le cadre de la mise à disposition des Services de paiement de Prepaid Financial Services. Le présent Contrat contient également des avis et informations importantes susceptibles d'affecter vos droits et votre capacité à récupérer votre argent. En activant votre compte, vous êtes supposé avoir



accepté et compris les conditions générales énoncées dans le présent contrat et consentez à les respecter par l'utilisation de votre carte et/ou en indiquant votre consentement

- 4.2. Votre carte n'est pas une carte de crédit et elle n'est pas émise par une banque. Vous ne percevrez aucun intérêt sur le solde de votre carte.
- 4.3. Les Services de paiement désignent des services de paiement prépayés et non un produit bancaire ou de crédit, vous devez donc faire en sorte de disposer d'un Solde disponible suffisant pour financer chacun de vos achats, ainsi que chaque paiement ou retrait en espèces effectué par le biais des Services de paiement
- 4.4. Lorsque vous recevrez votre carte, vous devrez l'activer et récupérer votre PIN en envoyant un SMS contenant « PIN », un espace, puis les 8 derniers chiffres de la carte au 06 69 25 25 25 avant de l'utiliser. La carte pourra ensuite être rechargée et sera normalement prête à être utilisée immédiatement. Si vous n'activez pas votre carte, les transactions que vous essaieriez d'effectuer pourront vous être refusées.
- 4.5. Le cas échéant, vous les Entreprises qui nous avez demandé d'émettre des Cartes prépayées et un PIN pour vos employés, vous acceptez d'autoriser chacun d'entre eux à opérer des transactions en votre nom. En tant que titulaire du compte vous êtes responsable de l'utilisation des cartes et de tous les frais applicables que vos employés peuvent engager. L'utilisation de Votre Carte prépayée par vos Employés vaut confirmation que vous leur avez transmis les conditions générales et qu'ils les ont préalablement acceptées. Vous acceptez qu'il vous incombe de fournir une copie des présentes conditions générales à tous les titulaires de cartes.
- 4.6. Les Cartes prépayées de Prepaid Financial Services ne peuvent être partagées avec des tiers.

## **5. KNY/Obligation de connaître son client (« Know Your Customer ») :**

- 5.1. Pour acheter une Carte, vous devez être âgé d'au moins 18 ans. Nous pouvons exiger une preuve de votre identité et/ou de votre adresse actuelle. Vous êtes tenus de nous aider à nous conformer aux exigences réglementaires auxquelles est soumise notre activité en vertu de l'obligation de « connaître son client » et de la législation anti-blanchiment. Nos exigences réglementaires nous imposent de conserver les informations et

documents que vous nous avez fournis, ce que vous acceptez.

- 5.2. Nous ne vérifions pas votre solvabilité. Il arrive cependant qu'elle soit mentionnée dans votre dossier de crédit. Elle apparaîtra alors en tant que recherche non liée au crédit.
- 5.3. L'achat ou l'utilisation de la carte vaut consentement de votre part en cas de vérifications telles que décrites dans le présent contrat.
- 5.4. Le cas échéant, vous pouvez faire une demande de cartes dont les limites sont plus élevées dites « full KYC ». Des informations supplémentaires concernant les limites de recharge et les avantages de ces cartes sont disponibles sur le site internet de la société. Pour pouvoir prétendre à ces limites, vous devez satisfaire à la clause 5.1
- 5.5. La carte SDD est soumise à des limites de recharge inférieures et est disponible pour toutes les personnes âgées d'au moins 18 ans. Vous pouvez augmenter les limites de votre carte (des frais peuvent vous être facturés) en nous fournissant vos documents « KYC ». Les titulaires de carte sont susceptibles d'essuyer un refus si les documents ne peuvent être vérifiés.
- 5.6. La devise de votre carte prépayée équivaudra au montant ou à la devise locale dans laquelle votre Carte est libellée (par ex. en euros €, en dollars \$ ou en livres sterling £).
- 5.7. Le cas échéant, vous pouvez demander des Cartes supplémentaires liées à votre carte ou compte principal. Vous nous autorisez à émettre des cartes et des PIN aux titulaires de cartes supplémentaires et autorisez chaque titulaire de carte supplémentaire à effectuer des transactions en votre nom. Vous restez responsable de l'ensemble des frais et transactions, de l'utilisation ou du mauvais usage de toute carte ou carte supplémentaire demandée par vos soins.
- 5.8. Vous consentez à ce que le présent contrat s'applique à toutes les cartes supplémentaires, ainsi qu'à tous les titulaires de carte supplémentaires. Vous acceptez de communiquer ce contrat à tous les titulaires de carte supplémentaires avant qu'ils ne commencent à l'utiliser.
- 5.9. Entreprises - Pour solliciter notre Carte prépayée, vous devez être une Société anonyme ou une Société à responsabilité limitée ou une Société en nom collectif. Nous exigeons une preuve « KYB » de votre identité et de l'adresse de votre entreprise. Nous pouvons vous demander de fournir des pièces justificatives et/ou vérifier toutes les informations que vous nous soumettez auprès des organismes de crédit et de lutte contre la fraude

ou autres organisations. Il vous sera également demandé de satisfaire aux exigences « KYC », telles que stipulées dans la section 5.1.

Nous pouvons consulter les dossiers de crédit pour vérifier l'identité de vos propriétaires, administrateurs, associés ou employés. Les agences peuvent conserver ces informations, ainsi que les recherches effectuées.

## **6. Frais et charges :**

- 6.1.** Tous les frais applicables à votre carte prépayée sont repris dans le tableau des frais ci-dessous. Si à un moment ou un autre nous modifions ces frais, vous en serez averti 2 mois à l'avance. Si vous ne vous manifestez pas pendant cette période, nous considérerons que vous acceptez ces modifications et souhaitez continuer à utiliser votre carte.

## **7. Comment utiliser Votre Carte prépayée :**

- 7.1.** Une carte peut uniquement être utilisée par la personne pour laquelle la carte a été émise.

## **8. Restrictions potentielles :**

- 8.1.** Une Carte n'est liée à aucun compte bancaire et ne constitue ni une carte de débit, ni une carte de crédit.
- 8.2.** Vous pouvez utiliser les Services de paiement à hauteur du montant du Solde disponible pour des Transactions en faveur des Commerçants du système pertinent. Si le solde disponible est insuffisant pour réaliser une transaction, certains commerçants ne vous autoriseront pas à combiner l'usage d'une carte ou d'un compte à d'autres méthodes de paiement.
- 8.3.** Certaines transactions comme le paiement à la pompe peuvent être limitées par le gestionnaire du programme de carte.
- 8.4.** Certains commerçants comme les restaurateurs peuvent demander une pré-autorisation s'élevant jusqu'à 20 % de la valeur totale de la transaction avant le traitement de la facture finale.
- 8.5.** Votre capacité à utiliser les Services de paiement ou à y accéder peut être occasionnellement interrompue, notamment pour effectuer la maintenance de notre Programme. En cas de problème, veuillez contacter notre Service client par le biais de notre site internet.

## **9. Expiration de Votre Carte & Remboursement de Vos Fonds :**

- 9.1.** Votre carte possède une date d'expiration imprimée sur la carte. Vous ne pourrez plus faire usage des fonds sur votre compte passée la date d'expiration de la Carte la plus récente délivrée pour le Compte (« Date d'expiration »).
- 9.2.** Les Services de paiement et le présent Contrat prennent fin à la Date d'expiration sauf demande ou obtention préalable d'une Carte de remplacement conformément à la clause 10.3 ou sauf consentement de notre part à continuer à vous fournir des Services de paiement après la Date d'expiration.
- 9.3.** Vous ne pouvez plus utiliser votre/vos Carte(s) après la Date d'expiration.
- 9.4.** Si une Carte expire avant que votre Solde disponible ne soit épuisé, vous pouvez contacter le Service client pour demander une Carte de remplacement, à condition de le faire 14 jours avant la Date d'expiration et moyennant le paiement de frais (si spécifié).
- 9.5.** En dépit de la Date d'expiration, vous pouvez vous faire rembourser vos Fonds en nous contactant avant la fin du Délai de prescription de 6 ans. Une fois le Délai de prescription passé, vos Fonds ne pourront plus vous être remboursés.
- 9.6.** À condition que votre demande de remboursement nous parvienne moins de 12 mois après la Date d'expiration, la demande n'engagera pas de Frais de remboursement tardif. Si votre demande de remboursement intervient plus de 12 mois avant la Date d'expiration et avant la rupture du contrat, des Frais de clôture pourront vous être facturés (si précisé).
- 9.7.** Le cas échéant, les Cartes des titulaires supplémentaires expireront également à la Date d'expiration indiquée sur la Carte principale du Client.
- 9.8.** Nous nous réservons le droit de remplacer votre Carte expirée même si vous n'en avez pas fait la demande. Dans ce cas, la clause Si une Carte expire avant que votre Solde disponible ne soit épuisé, vous pouvez contacter le Service client pour demander une Carte de remplacement, à condition de le faire 14 jours avant la Date d'expiration et moyennant le paiement de frais (si spécifié) ne s'appliquera pas. Si vous n'avez pas demandé de Carte de remplacement, aucun des Frais de remplacement de carte mentionnés dans le Barème des frais et limites ne vous sera facturé.

**9.9.** Nous avons le droit absolu de déduire, transférer ou allouer des sommes sur le(s) Compte(s) ou Cartes en règlement de tout ou d'une partie des dettes et frais dus qui ne nous ont pas été payés ou réglés en temps voulu.

## **10. Annulation de votre Carte :**

- 10.1.** Si en tant que client vous souhaitez à un moment ou un autre annuler les Services de paiement, vous devez en faire la demande en ligne en nous informant de votre souhait d'annuler votre carte et de demander un remboursement de vos fonds inutilisés par e-mail, comme indiqué section 2 ci-dessus. Vous êtes tenu d'utiliser l'adresse e-mail que vous nous avez communiquée lors de l'ouverture de votre Compte. Notre Service client mettra alors fin à toute utilisation ultérieure des Services de paiement.
- 10.2.** Des documents d'identité « KYC » comme énoncés dans la clause 5.1 peuvent vous être réclamés afin de nous permettre de clôturer votre compte et de vous rembourser les fonds non utilisés.
- 10.3.** Après réception de toutes les informations nécessaires de votre part (y compris « KYC ») et traitement des transactions et frais applicables, nous rembourserons au Client le solde disponible déduction faite des frais qui nous sont dus, pour autant que :
- I.** vous n'avez pas agi frauduleusement, commis une négligence grave ou éveillé un soupçon raisonnable de fraude ou de négligence grave ; et
  - II.** nous ne soyons pas obligés de retenir votre Solde disponible en raison d'une loi ou d'un règlement ou à la demande de la police, d'un tribunal ou de toute autorité de régulation.
- 10.4.** Après l'annulation des Services de paiement, il vous incombera de détruire votre/vos Carte(s).
- 10.5.** 10.5. Vous avez 14 jours à compter de la date d'achat pour exercer votre « droit de rétraction ». Nous annulerons et rembourserons l'ensemble des fonds en vertu de la clause 10.3.

## **11. Litiges et réclamations liés au paiement :**

- 11.1.** Si après remboursement de votre solde disponible, il s'avère que des transactions sont effectuées, des frais sont engagés en utilisant la/les carte(s) ou si nous recevons l'annulation d'une transaction préalable au remboursement, nous vous informerons du montant que vous serez tenu de nous payer sur demande à titre de dette.

- 11.2.** Nous tentons de faciliter le contact avec le service client qui réceptionne les dossiers, les examine et répond aux réclamations. Si l'un de nos services ne vous satisfait pas, veuillez nous adresser un courrier électronique à [info@prepaidfinancialservices.com](mailto:info@prepaidfinancialservices.com).
- 11.3.** Nous prenons les réclamations très au sérieux et apprécions l'occasion qu'elles nous offrent de revoir notre méthode de travail et de nous aider à répondre aux attentes de nos clients. Notre objectif premier est de trouver une solution répondant à toutes les réclamations que vous pourriez émettre aussi vite et efficacement que possible et par conséquent de prendre les mesures documentées ci-dessous.
- 11.4.** Vous serez tout d'abord en contact avec notre Service client, qui devrait répondre par écrit à votre réclamation dans les cinq jours ouvrables. À ce stade, nous mettrons tout en oeuvre pour trouver une solution.
- 11.5.** Vous vous engagez à nous fournir tous les reçus et informations que nous vous demandons et qui sont pertinents pour votre demande.
- 11.6.** Si notre service client n'est pas en mesure d'apporter une solution, nous vous dirigerons vers notre Responsable de traitement des réclamations qui vous répondra dans les 14 jours ouvrables. Vous pouvez lui adresser un e-mail à [complaints@prepaidfinancialservices.com](mailto:complaints@prepaidfinancialservices.com)
- 11.7.** Si après avoir soumis à notre service des réclamations toutes les informations souhaitées y compris les accusés de réception et copies de toutes les communications envoyées et reçues, votre réclamation n'a toujours pas été résolue de façon satisfaisante, vous pouvez la transmettre au Financial Ombudsman Service ; [complaint.info@financial-ombudsman.org.uk](mailto:complaint.info@financial-ombudsman.org.uk). The Financial Ombudsman Service, South Quay Plaza, 183 Marsh Wall, London E14 9SR.

## **12. Cartes perdues et volées :**

Si votre carte est perdue ou volée, vous devez nous en informer immédiatement. Nous bloquerons votre carte ; vous pouvez également le faire vous-même en appelant notre serveur vocal. Des frais de remplacement peuvent vous être imputés. Si vous retrouvez votre carte, celle-ci ne sera pas réactivée. Veuillez la détruire et attendre votre carte prépayée de remplacement.

## **13. Modifications des conditions générales :**

Nous sommes susceptibles de mettre à jour ou de modifier les présentes conditions

générales (y compris notre Barème de frais et limites). Vous serez informé de toute modification par le biais du site Web, par e-mail ou téléphone mobile au moins 2 mois à l'avance. En continuant à utiliser les Services de paiement après expiration des 2 mois de préavis, vous acceptez d'être lié aux conditions générales telles que mises à jour et modifiées. Si vous ne souhaitez pas être lié par celles-ci, veuillez cesser d'utiliser les Services de paiement immédiatement, conformément à notre politique d'annulation.

## **14. Délai de rétractation et Droits d'annulation du Contrat :**

Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la date à laquelle nous vous avons délivré une carte prépayée. Vous pouvez renoncer à notre service sans pénalités, déduction faite de tous les frais raisonnables engagés par nos soins. Vous pouvez annuler dans les 14 jours en nous informant par écrit de votre souhait de renoncer ou d'annuler le contrat qui nous lie. Après la période de rétractation, vous pouvez annuler le contrat qui nous lie conformément à la clause 11.

## **15. Système de garantie des dépôts :**

Les Services de paiement, la carte et le compte sont des produits de paiement et non des produits de dépôt, de crédit ou bancaires, et à ce titre ils ne sont pas couverts par le Mécanisme d'indemnisation en matière de services financiers.

## **16. Protéger votre argent :**

Dans le cas peu probable de l'insolvabilité du Mécanisme d'indemnisation en matière de services financiers, vous pourriez perdre vos fonds. Nous mettrons toutefois tout en œuvre pour préserver vos fonds dans le respect de la loi

# TABLEAU DES FRAIS

Les informations reprises dans ce tableau des frais synthétisent les caractéristiques de la Carte prépayée Neocash afin d'expliquer les frais applicables. Les frais ne sont en aucun cas destinés à remplacer une des conditions générales énoncées ci-dessus.

	FRAIS
<b>FRAIS D'EMISSION</b>	
Prix d'émission carte primaire	14,90 €
Prix d'émission carte aditionnelle	14,90 €
<b>FRAIS D'UTILISATION</b>	
Transaction en points de vente - France	Gratuit
Transaction en ligne	Gratuit
Transaction en points de vente - International	0,35 €
Transaction en point de vente refusée	0,10 €
Retrait guichet automatique - France	2,00 €
Retrait guichet automatique - International	3%, mini 3 €
Frais de change	3%
Guichet automatique - demande de solde	0.50 €
Guichet automatique - Refus	0.50 €
Renvoi de PIN	1 €
Transfert de carte a carte - Expéditeur	1,50%
Virement bancaire SEPA sortant	6 €
Virement bancaire International sortant	50 €



<b>FRAIS DE RECHARGEMENT</b>	
Par carte bancaire (compte Neocash)	1 € + 1,5%
Par virement (compte Neocash)	1 € + 1,5%
En espèces (Tickets Neocode 100 € à 250 €)	4%
En espèces (Tickets Neocode 50 €)	3 €
En espèces (Tickets Neocode 20 €)	2 €
En espèces (Tickets Neosurf 20 € à 100 €)	7%
Transfert de carte à carte - Receveur	Gratuit
<b>FRAIS DIVERS</b>	
Cloture de compte	20 €
Traitement de rejet de débit	20 €
Frais de renvoi d'argent (remboursement)	10 €
Validation définitive (étude documents)	5 €
Frais mensuels (1er mois gratuit)	1,5 €
Frais de SMS	0,20 €
Frais d'investigation *1	20 €
Frais d'administration *2	20 €
<b>LIMITES DE RECHARGEMENT</b>	
Limite annuelle en l'absence de documents KYC	1000 €
Rechargement maximum	5000 €
Rechargement minimum	10 €
Crédit maximum sur la carte	6500 €
Rechargement maximum par carte bancaire	500 €

<b>Partage de crédit maximum</b>	500 €
<b>Retrait DAB maximum</b>	510 €
<b>Nombre de rechargement par jour maximum</b>	3

\*1 : En cas de dispute a tort par un titulaire necessitant l'intervention d'un agent CS

\*2 : En cas ou un titulaire (a) fasse un paiement qui est inverse apres 60 jours a cause d'informations insuffisantes ou documentation CVC ou (b) demande la mediation d'une transaction contestee ou (c) pour couvrir des frais pour donner un support manuel a un client sur leur compte (par exemple demande pour support juridique, police, tribunal ou autre support judiciaire)



neOcash  
by Neosurf

Neocash, 10 Rue Pierre Brossolette, 94270 Kremlin Bicetre, FRANCE.

[www.neocash.fr](http://www.neocash.fr)